

Cour de France.fr / Histoire et fonction / Finances et gestion territoriale / Etudes modernes / Les rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris sous Louis XIV

**Mathilde Moulin**

## **Les rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris sous Louis XIV**

Article. Source : Histoire, économie & société

**Mathilde Moulin, "Les rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris sous Louis XIV", dans Histoire, économie & société, année 1998, n° 4, pp. 623-648.**

### **Extrait de l'article**

Les mauvaises conjonctures économiques, raréfaction des espèces monétaires et stagnation des revenus fonciers, ne sont pas favorables à ce que Daniel Dessert appelle « l'épanouissement du cycle fiscal ». En temps de guerre, les besoins d'argent frais se font pressants et le stock d'or disponible est trop faible. L'État a alors recours à des expédients fort dangereux pour l'équilibre budgétaire à moyen et long termes : la multiplication d'offices, l'augmentation de gages, l'émissions d'emprunts assignés sur les revenus fiscaux. La croissance excessive des recettes extraordinaires entraîne alors les finances publiques dans un cycle infernal.

Le roi lance des emprunts : auprès des pays d'Etat, des hôtels de ville des grandes villes de province, du clergé, des compagnies d'officiers. Il s'adresse aussi à sa bonne ville de Paris. Les rentes sur son Hôtel de Ville ont tenu un rôle essentiel dans les finances royales durant plus de deux siècles et demi. Or, la rareté de la recherche consacrée à cette question témoigne de la réticence de l'historiographie française à aborder l'étude des rentes et de leurs rouages à l'époque moderne.

[Lire la suite \(Persée\)](#)